

DÉLIBÉRATION N°2020-21_47
du conseil d'administration de l'université de Franche-Comté

Séance en date du 14 décembre 2020

6-Validation des points des CFVU du 20 octobre et du 26 novembre 2020

6.3 : FSDIE : Attribution des fonds 2021 pour les associations institutionnelles

La délibération étant présentée pour décision

Effectif statutaire : 36	Refus de vote : 0
Membres en exercice : 36	Abstention(s) : 0
Quorum : 18	
	Suffrages exprimés : 32
Membres présents : 23	Pour : 32
Membres représentés : 9	Contre : 0
Total : 32	

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent l'attribution par le FSDIE des fonds 2021 pour les associations institutionnelles.

Besançon, le 17 décembre 2020

Pour la présidente et par délégation
La directrice générale des services


Rabia DEGACHI

Annexes / pièces jointes :

Annexe point 6.3 : délibération n°2020-21_21 de la CFVU du 26/11/2020

Délibération transmise au Recteur de l'académie de Besançon, Chancelier des universités
Délibération publiée sur le site internet de l'Université de Franche-Comté

**DELIBERATION N°2020-21_21
de la Commission de la formation et de la vie universitaire
de l'université de Franche-Comté**

Séance du Jeudi 26 novembre 2020

5. FSDIE: Attribution des fonds 2021 pour les associations institutionnelles

La délibération étant présentée pour avis.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 34 Quorum : 17 Membres présents : 11 Membres représentés : 7 Total : 18	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 18 Pour : 18 Contre : 0
---	--

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, approuvent l'attribution par le FSDIE des fonds 2021 pour les associations institutionnelles.



Besançon, le 30 novembre 2020
Pour le président et par délégation
La Directrice Générale des Services

Rabia DEGACHI

Annexes / pièces jointes :

Annexe 2 : tableau récapitulatif des budgets attribués aux associations institutionnelles.



Commission FSDIE - Associations institutionnelles
19 novembre 2020 pour passage CFVU du 26/11/2020 et CA du 16/12/2020

Horaire	9h00	8h00	09h30	10h00	11h00
Association		Théâtre Universitaire de Franche-Comté	Musiques Vocales	ESN Besançon	RadioCampus Besançon
Budget global indicatif du projet 2016-2017		71 670 €	19 760 €	100 100 €	270 050 €
Demandes 2016-2017		39 000 €	7 500 €	18 000 €	30 000 €
Attributions 2016-2017		27 000 €	6 000 €	16 000 €	30 000 €
part attribué / global		38%	30%	16%	11%
Budget global indicatif du projet 2017-2018		107 540 €	19 400 €	74 330 €	160 697 €
Demandes 2017-2018		35 550 €	7 500 €	20 000 €	35 420 €
Attributions 2017-2018		35 000 €	6 000 €	20 000 €	35 420 €
part attribué / global		33%	31%	27%	22%
Budget global indicatif du projet 2018-2019		121 648 €	19 000 €	73 905 €	160 697 €
Demandes 2018-2019		40 200 €	7 500 €	20 000 €	30 000 €
Attributions 2018-2019		35 000 €30 000 €	7 500 €	20 000 €19 000 €	30 000 €30 000 €
part attribué / global 2018-2019		29%	39%	27%	19%
Recettes 2018-2019		99 086,59 €	17 003,00 €	67 127,79 €	215 045,00 €
part attribution / réel 2018-2019		35,32%	44,11%	29,79%	13,95%
Budget global indicatif du projet 2019-2020		156 289 €	23 500 €	105 425 €	203 898 €
Demandes 2019-2020 FSDIE / PAVE		40 200 €40 200 €	6 300 €7 100 €	40 000 €20 000 €	35 000 €38 000 €
part demande / global 2019-2020		26%	27%	38%	17%
Attributions 2019-2020 FSDIE / PAVE		35 000 €15 000 €	6 300 €7 100 €	30 000 €20 000 €	35 000 €23 200 €
Budget global indicatif du projet 2020-2021		99 089 €	24 380 €	Situation "normale"Confinement Covid	201 344 €
Demandes 2020-2021 FSDIE		35 000 €	7 000 €	120 700 €101 451 €	37 000 €
part demande / global 2020-2021		35%	29%	33%25%	18%
Demandes 2020-2021 PAVE		40 200 €	5 400 €	20 000 €	31 000 €
Attributions 2020-2021 PAVE		10 932 €	5 400 €	18 400 €	30 000 €
Attributions 2020-2021 FSDIE		35 000 €	7 000 €	30 000 €	37 000 €
Remarques 2020-2021	Accueil Jury	Les membres de la commission vous félicite du développement de l'axe numérique dans votre association qui a permis de lutter contre l'isolement social des étudiants confrontés à cette période compliquée. Le BVE et l'association Culture Action restent à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches de diversification de vos ressources financières. Le BVE vous contactera au plus vite lorsque les conditions sanitaires seront réunies pour votre reprise dans les locaux de la MDE.	Les membres de la commission vous félicite pour le développement de l'axe numérique dans votre association qui à permis de lutter contre l'isolement social des étudiants confrontés à cette période compliquée. La commission souhaite souligner l'importance de votre travail en commun avec l'Orchestre Universitaire Besançon Franche-Comté et vous encourage à poursuivre cette action. Le Bureau de la Vie Etudiante en lien avec le service Hygiène et Sécurité de l'Université vous contactera au plus vite lorsque les conditions sanitaires seront réunies pour votre reprise dans les locaux de la Maison Des Etudiants.	La commission salue votre implication dans le maintien d'un lien avec les étudiants dans cette période difficile. Une fois de plus, nous apprécions fortement que votre association soit systématiquement présente dans chacun des événements associatifs et universitaires tout au long de l'année ainsi que le développement de vos actions dans les différents campus de Bourgogne Franche-Comté. La commission vous félicite pour le bon déroulement de votre Unité d'Enseignement libre qui est reconnu à juste valeur comme novateur et une réussite. Versement de 30 000€, réévaluation lors du prochain bilan de la commission FSDIE institutionnelle 2021. Vous pouvez vous rapprocher du BVE une fois votre bilan annuel terminé afin de statuer un éventuel remboursement des fonds de l'année 2019/2020	La commission félicite votre implication dans la création d'une WEB radio dans le Nord Franche Comté et prend en compte votre implication lors de votre adaptation des programmes durant cette période compliquée, celle-ci permettant ainsi de lutter contre l'isolement. La commission salue une fois de plus le fait que l'association soit systématiquement présente dans chacun des événements associatifs et universitaires tout au long de l'année ainsi que le développement de vos actions dans les différents campus de Bourgogne Franche-Comté. La commission félicite la qualité de votre travail ainsi que de votre contribution à la vie étudiante de par votre engagement et votre ouverture sur la vie de la cité.

Commission FSDIE - Associations institutionnelles
19 novembre 2020 pour passage CFVU du 26/11/2020 et CA du 16/12/2020

11h30	12h00	16h30	17h00	17h30	
Vélocampus Besançon		Orchestre Universitaire Besançon Franche-Comté	Association Sportive Universitaire de Franche-Comté		Total
114 914 €		33 900 €	76 900 €		495 764 €
15 000 €		11 500 €	20 000 €		76 500 €
8 000 €		11 000 €	18 000 €		67 000 €
7%		32%	23%		14%
118 241 €		28 070 €	83 200 €		390 208 €
10 000 €		11 000 €	20 000 €		76 420 €
10 000 €		11 000 €	20 000 €		76 420 €
8%		39%	24%		20%
122 600 €		29 920 €	71 700 €		384 917 €
15 000 €		11 000 €	25 000 €		81 000 €
15 000 €		11 000 €	20 000 €		118 500 € 60 000 €
12%		37%	28%		31%
163 254,00 €		28 630,22 €	66 643,14 €		473 572,36 €
9,19%		38,42%	30,01%		25,02%
123 540 €		26 880 €	80 600 €		434 918 €
16 000 € 4 700 €		11 000 € 0 €	20 000 € 18 000 €		128 500 € 108 000 €
13%		41%	25%		30%
16 000 € 4 700 €		11 000 € 0 €	20 000 € 10 000 €		123 300 € 60 000 €
68 150 €		28 520 €	71 150 €		489 864 €
25 000 €		11 000 €	10 000 €		165 000 €
37%		39%	14%		34%
0 €		0 €	25 000 €		76 000 €
0 €		0 €	25 000 €		73 400 €
16 000 €		11 000 €	10 000 €		146 000 €
La commission vous félicite de contribuer à la transition vers des mobilités douces, cependant le FSDIE n'a pas vocation au financement de masse salariale et le Bureau de la Vie Etudiante reste à votre disposition pour vous accompagner dans la recherche de fonds pour subventionner le fonctionnement de votre association. Vous pouvez vous rapprocher du BVE une fois votre bilan annuel terminé afin de statuer un éventuel remboursement des fonds de l'année 2019/2020	Pause	La commission souhaite saluer la dynamique impulsée par votre volonté d'innover et d'élargir votre horizon tel que votre candidature au FIMU. Nous vous félicitons du développement de l'axe numérique dans votre association qui à permis de lutter contre l'isolement social des étudiants confrontés à cette période compliquée. Le BVE et l'association Culture Action restent à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches de diversification de vos ressources financières. Le Bureau de la Vie Etudiante en lien avec le service Hygiène et Sécurité de l'Université vous contactera au plus vite lorsque les conditions sanitaires seront réunies pour votre reprise dans les locaux de la Maison Des Etudiants.	La commission FSDIE souhaite participer en prenant en charge le remboursement de la cotisation des étudiants dont ont sait qu'il ne pourront pas pratiquer. Vous pouvez vous rapprocher du BVE une fois votre bilan annuel et les remboursements des cotisations terminés, afin de statuer d'un éventuel remboursement des fonds de l'année 2019/2020	Etude des dossiers	